Professionnel

Mme Clarisse DENEUVE

Sage-femme
Les Pieux

CONTACT

N° RPPS: 10100131555
Route du Rozel
50340 Les Pieux
Tél. : 02 33 53 71 28 ou 06 89 93 28 04
Site web : https://www.psoc.fr

ÉQUIPES

- Membre d'un pôle santé

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Modalités de prise de RDV

- Téléphone

Aire d'intervention

- Manche

ACCESSIBILITÉ

EN AMONT

- Possibilité d'effectuer des consultations à domicile

SE RENDRE SUR PLACE

Transport et stationnement

À moins de 100m, il y a :

- Des places de parking adaptées aux personnes en situation de handicap

Cheminement extérieur

Chaussée

Chaussée non meuble.

Trottoirs

Trottoirs surbaissés aux passages piétons.

- Le passage piéton dispose d'une bande podotactile
- Les abords du cabinet sont éclairés

Avant d'entrer dans le bâtiment

Un fauteuil peut manœuvrer.

La porte d'entrée du bâtiment est :

- Automatique

L'appel à la porte du bâtiment s'opère à l'aide :

- D'un interphone

Dans le bâtiment

Le cabinet est situé au niveau -1.
Il y a 2 portes à franchir pour accéder au cabinet.
Largeur de passage la plus faible de 80 cm.
Un fauteuil peut manœuvrer.

L'éclairage intérieur du bâtiment est :

- Permanent

Une signalétique est assurée au moyen :

- de pictogrammes
- d'indications visuelles

Ascenseur

Il y a ascenseur avec une signalétique en braille et un système d'annonces vocales. Les portes sont contrastées par rapport au mur, larges de 100 cm et la cabine fait 218 cm de profondeur.

Sécurité

Présence d'un escalier.
Le sol est lisse et les parties vitrées repérées.

ACCUEIL

- Présence d'une personne à l'accueil
- Un professionnel peut guider/accompagner le patient
- La hauteur du comptoir est surbaissée

ORIENTATION DANS LE CABINET DE SANTÉ

La porte d'entrée est :

- manuelle

Cheminement

Un fauteuil peut manœuvrer.
Largeur de passage la plus faible dans le cabinet de 80 cm.

SALLE D'ATTENTE

- La salle d'attente du cabinet de santé dispose de sanitaires adaptés aux PMR.

CONSULTATION

- La présence d'un accompagnant lors de la consultation ou des soins est acceptée.

Un transfert de personnes est possible à l'aide :

- moyens humains
- moyens techniques

La consultation et la réalisation des soins peuvent être effectuées

- sur un lit ou un brancard
- sur un fauteuil roulant

Adaptation au patient

Le matériel est adapté aux personnes en situation de surcharge pondérale (poids supérieur à 150 kg)

Dernière mise à jour le 11 mars 2020

Lien de la fiche sur le site RSVA : https://rsva.fr/acteurs/mme-clarisse-deneuve/